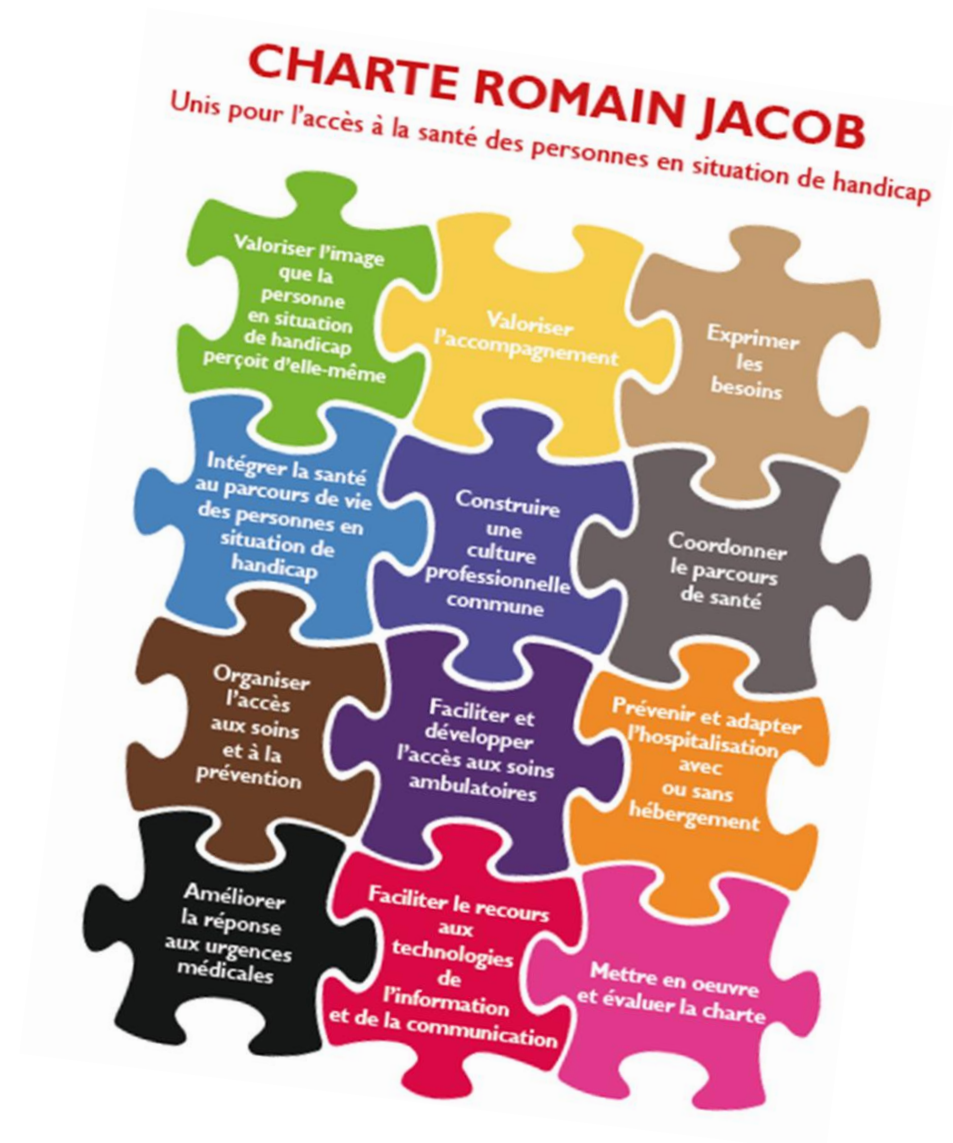


**Présentation des Comités départementaux
de la Charte Romain Jacob
à
La Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie**

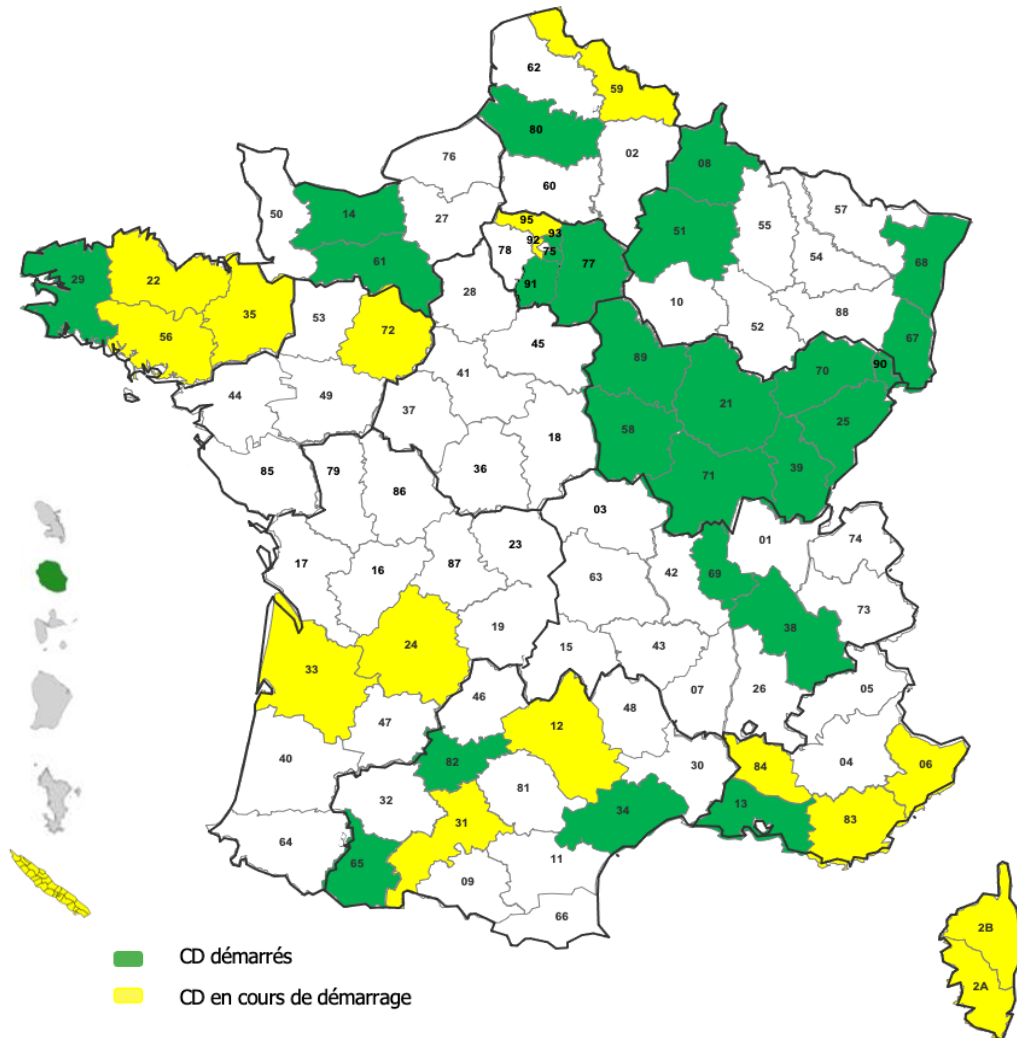
Quimper, le 11 mars 25

CRSA , Quimper le 11 Mars 2025

1. Les comités départementaux de la Charte Romain Jacob en quelques chiffres
2. Rôle et missions prioritaires du Comité Départemental de la Charte Romain Jacob
3. Bilan 2024 Bretagne



1. Les comités départementaux de la Charte Romain Jacob en quelques chiffres



40

comités départementaux de la
Charte Romain Jacob créés au
31 décembre 2024

NOS CHIFFRES CLÉS



40

**Comités
Départementaux créés
(dont 10 nouveaux en 2024)**



+300

**Signatures de la
Charte Romain Jacob
en 2024**



46

**Formations
organisées**



70 000

**Répondants au baromètre
Handifaction**



156 000

**Réponses au
questionnaire**



+310

**Rencontres avec
1500 interlocuteurs**



60 000

**Abonnés à la newsletter
Handifaction**



300 000

**Personnes touchées par
nos activités en 2024**



500 000

**Étudiants sensibilisés
depuis 2017**

2. Rôle et Missions prioritaires de la Charte Romain Jacob

La mission des Comités départementaux de la Charte Romain Jacob commence par une rencontre et des échanges avec les personnes vivant avec un handicap d'un territoire.

L'écoute permanente, dans les comités départementaux (qui réunit autour des personnes vivant avec un handicap les professionnels de santé d'un territoire), nous permet de répondre, sur chaque territoire, aux problématiques spécifiques de nos concitoyens vivant avec un handicap, et de trouver des solutions appropriées.

2. Rôle et Missions prioritaires de la Charte Romain Jacob

Faciliter la mise en œuvre des principes et modes d'action inscrits dans la charte Romain Jacob en mobilisant conjointement les acteurs de la santé et les personnes vivant avec un handicap

1) **Améliorer** la connaissance sur les **conditions d'accès à la santé**.

L'élément majeur est le baromètre Handifaction qui permet d'évaluation les conditions concrètes de mise en œuvre des principes de la Charte Romain Jacob des personnes vivant avec un handicap.

L'évaluation de la Charte Romain Jacob est effectuée sous l'égide de la CNAM depuis le 1^{er} janvier 2022. Une diffusion des résultats nationaux, régionaux et départementaux est organisée chaque trimestre.

2) **Analyser** les points forts et faibles dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap.

2. Rôle et Missions prioritaires de la Charte Romain Jacob

3) Engager des démarches de progrès.

La mission du comité n'est pas de faire mais de mobiliser l'ensemble des acteurs (CPTS, collectivités territoriales, hôpitaux, ESMS, CCAS...) dans **une démarche de progrès et de communiquer les résultats obtenus.**

C'est pourquoi, la première tâche est la prise de contact avec les responsables des lieux de soins (établissements de santé, Établissements et services médicaux sociaux, organisation de la médecine de ville, CPTS, MSP, Centres de santé, etc.) pour définir leur engagement dans l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

L'objectif majeur est de déployer la Charte Romain Jacob dans tous les lieux de soin et d'accompagnement.

2. Rôle et Missions prioritaires de la Charte Romain Jacob

4) Susciter la mise en place d'actions mises en œuvre à partir des bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire.

C'est particulièrement nécessaire dans deux domaines :

- L'accès aux soins urgents et non programmés On ne peut que constater par la conjoncture actuelle, la mise en place de recours aux urgences pour les personnes vivant avec un handicap et qui aujourd'hui abandonnent leurs soins car trop complexe.
- L'accès au médecin traitant, il apparait clairement que faute de ne pas avoir accès à un médecin traitant, les personnes vivant avec un handicap rencontrent des difficultés accrues pour se faire soigner.

La condition majeure d'efficacité est que les personnes vivant avec un handicap à travers le questionnaire puissent faire part de leurs problématiques de soins.

2. Rôle et Missions prioritaires de la Charte Romain Jacob

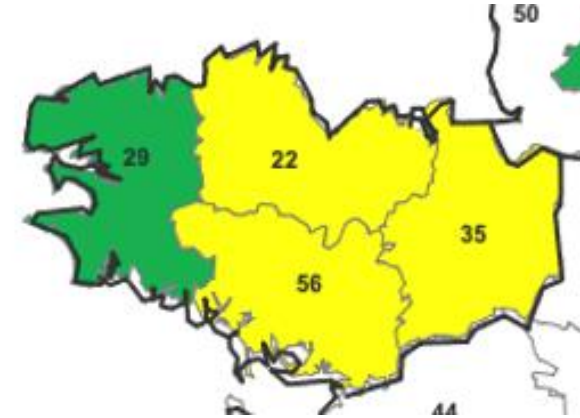
5) Aider les lieux de soin et d'accompagnement à se mettre en conformité avec la Charte Romain Jacob dans le cadre de la nouvelle certification des établissements de santé pour la qualité des soins de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Le rôle du comité n'est pas de faire directement mais de sensibiliser et mobiliser les acteurs de sorte que se développe une forme de responsabilité populationnelle dans chaque territoire à l'égard des personnes en situation de handicap.

Au regard de l'évaluation de la qualité des prises en charges, **le comité doit définir des priorités et construire un vrai programme de travail.**

3) Bilan 2024 en Région Bretagne

La région Bretagne est la **deuxième région à avoir mis en place des comités départementaux** sur tout son territoire.



Le FINISTERE a joué un rôle clé en fédérant les différents responsables des comités départementaux de la Charte Romain Jacob. Ce département demeure l'un des principaux acteurs de progrès en matière d'accessibilité et d'inclusion, notamment à travers les initiatives "Handibloc" et "HandiAcces".

La force du comité départemental de la charte Romain Jacob Finistérien est liée à l'implication de tous les acteurs engagés dans le soins, l'accompagnement des personnes vivant avec un Handicap .

Un levier indispensable pour améliorer l'accès aux soins .

3) Bilan 2024 en Région Bretagne

Plusieurs autres départements ont pu suivre les initiatives lancées par le FINISTERE. Handidactique s'efforce d'être pleinement disponible pour initier et coordonner des actions avec l'ensemble des directions d'écoles et d'instituts de formation, notamment les IFSI, les facultés de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique.

Dans cette dynamique, l'association a organisé en 2024 deux formations à destination des étudiants des trois IFSI de Quimper, Brest et Morlaix, une formation à destination des chirurgiens dentistes en partenariat avec le réseau Breizh Santé Handicap .

En parallèle, elle a également organisé trois réunions avec ses délégués, ainsi que trois nouvelles signatures de la Charte Romain Jacob, réunissant 22 structures, ce qui porte le total à 83 signatures régionales depuis son lancement.

3) Interventions de Pascal JACOB en Bretagne

INTERVENTIONS EN BRETAGNE	LIEUX	DATES
Réunion CDCRJ Finistère	Morlaix	13/03/2024
Réunion avec Mme Isabelle Arhant , déléguée départementale des Côtes d'Armor	Visioconférence	16/04/2024
Formation des étudiants des 3 IFSI (Quimper, Brest et Morlaix)	Quimper	04/06/2024
Signature CRJ par les IFSI, le CH de Cornouaille, l'EPSM et autres acteurs du territoire	Quimper	04/06/2024
Réunion du CDCRJ du Finistère (29)	Bannalec	05/06/2024
Signature CRJ par la CPTS du Pays de Quimperlé, l'hôpital de Quimperlé, Quimperlé communauté...	Quimperlé	05/06/2024
Formation des étudiants à l'IFSI de Morlaix	Morlaix	17/12/2024

3) Résultats HANDIFACTION en région Bretagne

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDJRJ " sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées de l'accompagnement	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Bretagne		9281	73 %	27 %	89 %	89 %	74 %
Côtes-d'Armor (22)	CDJRJ	1556	69 %	31 %	87 %	88 %	76 %
Finistère (29)	CDJRJ	2835	76 %	24 %	91 %	91 %	74 %
Ille-et-Vilaine (35)	CDJRJ	2576	75 %	25 %	87 %	87 %	73 %
Morbihan (56)	CDJRJ	2314	71 %	29 %	90 %	89 %	75 %

Contacts

CDCRJ Côte d'Armor :

Isabelle ARHANT isabelle.arhant@vyv3.fr

David SENEAL direction.plateforme@handicap22.fr

Installation du Comité Départemental de la Charte Romain Jacob le 6 mai 25

CDCRJ Finistère :

Michel MOGAN michel.mogan@ildys.org

Sylviane PEUDENIER sylviane.peudenier@chu-brest.fr

Comité Départemental de la Charte Romain Jacob installé depuis le 13 Mars 2023

CDCRJ Morbihan :

Yann ZENATTI YZENATTI@adapei56.net

Installation du Comité Départemental de la Charte Romain Jacob le 5 mai 25

CDCRJ Ille et Vilaine:

Jean François DIETRICH jean-francois.dietrich@apf.asso.fr

Installation du Comité Départemental de la Charte Romain Jacob le 7 mai 25